



Mairie
d'ESCAUDŒUVRES
59161 – 221 rue Jean Jaurès
Tél : 03.27.72.70.70
Fax : 03.27.72.70.92

AVIS AU PUBLIC
MISE A DISPOSITION DU DOSSIER DE MODIFICATION
SIMPLIFIEE N°2 DU PLU D'ESCAUDŒUVRES

Le public est informé que par Arrêté n°2024-34 en date du 17 avril 2024, Monsieur le Maire a prescrit une procédure de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune d'ESCAUDŒUVRES.

Le conseil municipal a délibéré le 03 juillet 2024 sur les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification.

Cette modification simplifiée a pour objet les adaptations suivantes :

- La mise à jour de l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) sur le Parc d'Activités du Lapin Noir, en vue d'adapter le principe de voirie et de supprimer le phasage d'aménagement de la zone,
- La mise à jour du règlement écrit sur la zone 1AUF, notamment à son article 13 concernant les espaces libres et les plantations.

Le projet de modification, l'exposé des motifs ainsi qu'un registre destiné aux observations du public sont mis à sa disposition, sous format papier, à la mairie d'ESCAUDŒUVRES pour une durée d'un mois du **Lundi 15 Juillet au Vendredi 16 août 2024 inclus**, pendant les jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, soit :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Cet avis sera publié huit jours au moins avant le début de la mise à disposition du public, et affiché en mairie dans le même délai et pendant toute la durée de la mise à disposition.

A l'issue de cette mise à disposition, Monsieur le Maire en présentera le bilan devant le conseil municipal, qui adoptera par délibération motivée le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Fait à ESCAUDŒUVRES, le 04/07/2024

Le Maire,
Thierry BOUTEMAN

